



Société anonyme à conseil d'administration
au capital de 1 617 539,80 euros
Siège social : 2, rue Briçonnet, 30000 Nîmes
R.C.S. Nîmes 497 587 089

Rapport financier semestriel

Exercice clos le 30 juin 2019

SOMMAIRE

I.	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE – EXERCICE CLOS AU 30 JUN 2019	3
1.	Description de l'activité de la Société.....	3
2.	Faits marquants du 1er semestre 2019	4
	2.1. Eléments financiers	4
	2.2. Eléments scientifiques	4
3.	Événements importants survenus depuis la clôture du 1er semestre 2019.....	4
4.	Activité de la Société au 1er semestre 2019	5
	4.1. Produits des activités	5
	4.2. Les dépenses opérationnelles	6
	4.3. Les résultats financiers	6
5.	Principaux risques et incertitudes pour le 2ieme semestre 2019	6
6.	Relations avec les parties liées	6
II.	ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS INDIVIDUELS RESUMES	7
1.	Description de l'activité de la Société.....	7
2.	Faits marquants	8
	2.1. Principaux Evènements de 2019	8
	2.2. Evénements postérieurs à la clôture	8
3.	Etats Financiers	9
	3.1. Tableau du bilan	9
	3.2. Tableau du compte de résultat.....	10
	3.3. Tableau de variation des capitaux propres	11
	3.4. Tableau de flux de trésorerie	12
4.	Principes et méthodes comptables significatives.....	13
	4.1. Principe comptable	13
	4.2. Contrats de location.....	13
	4.3. Recours à des estimations et jugements	14
	4.4. Caractère saisonnier de l'activité	14
5.	Informations sectorielles.....	14
6.	Notes relatives sur le bilan et le compte de résultat.....	15
	6.1. Notes sur le bilan.....	15
	6.2. Notes sur le compte de résultat	19
III.	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	22
IV.	LE RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	23

I. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE – exercice clos au 30 juin 2019

1. Description de l'activité de la Société

Advicenne est une société pharmaceutique de spécialité focalisée sur le développement et la commercialisation de traitements innovants pour des maladies orphelines.

Son produit phare, ADV7103, fait actuellement l'objet d'essais cliniques avancés dans deux maladies du rein.

En 2017, ADV7103 a obtenu la désignation de médicament orphelin par la Commission européenne dans le traitement de l'acidose tubulaire rénale distale (ATRd), une maladie rénale rare qui survient lorsque les reins sont incapables d'éliminer efficacement l'accumulation des acides circulants dans le sang. Actuellement en essais cliniques de phase III pour cette indication en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, ADV7103 fait l'objet d'une soumission centralisée de demande d'autorisation de mise sur le marché.

En parallèle de la préparation du lancement commercial européen d'ADV7103 dans l'ATRd, Advicenne mène des essais dans le traitement de la cystinurie, une maladie génétique caractérisée par une accumulation de cystine dans les reins et la vessie. Les essais cliniques européens de phase II/III d'ADV7103 dans cette deuxième indication ont récemment été étendus à la Belgique.

Chez Advicenne, nous nous engageons à innover aussi dans les domaines de la formulation et de la galénique. Sans goût et faciles à administrer, nos produits sont commercialisés sous la forme de granules ou de comprimés de petite taille qui permettent un dosage flexible et personnalisé – parce que des traitements innovants pour les maladies rares devraient être accessibles aux patients de tous âges.

Basée à Nîmes, Grenoble et Paris, Advicenne est cotée sur Euronext Paris depuis 2017 et sur Euronext Bruxelles en 2019 en cotation croisée.

2. Faits marquants du 1er semestre 2019

2.1. Eléments financiers

- Le 12 juin 2019 Advicenne annonce le succès de la cotation de ses actions sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles.

2.2. Eléments scientifiques

- Le 7 janvier 2019, Advicenne obtient de l'agence de santé belge (FAMHP – Federal Agency for Medicines and Health Products) l'autorisation d'initier un essai clinique pivot de phase II/III (étude CORAL) avec son candidat médicament phare, ADV7103, dans la cystinurie.
- Le 12 mars 2019 la société a déposé le dossier de demande de mise sur le marché de son produit phare ADV7103 dans l'acidose tubulaire renale distale (ATRd).
- Le 13 juin, Advicenne a confirmé la prévalence de l'ATRd et cystinurie à la conférence ISPOR

3. Événements importants survenus depuis la clôture du 1er semestre 2019

- Le 18 juillet 2019, Advicenne a annoncé avoir obtenu un accord de financement de La Banque Européenne d'Investissement pour 20 millions d'euros en 3 tranches de 7,5, 5 et 7,5 millions d'euros chacune
- Le 30 Août la société a annoncé le recrutement de son premier patient américain dans l'étude ARENA2 : étude pivot de phase II/III avec ADV7103 dans la ATRd aux Etats-Unis.
- Le 4 septembre la société a annoncé avoir sécurisé l'approvisionnement à long terme de son produit phare en signant un accord de production mondial avec le groupe Lunbeck

4. Activité de la Société au 1er semestre 2019

Les résultats semestriels de la Société selon les normes IFRS sont présentés ci-dessous :

COMPTE DE RESULTAT (K€)	30 juin 2019	30 juin 2018
Chiffre d'affaires	757	438
Revenu des partenariats		
Autres produits de l'activité	369	475
Produits des activités courantes	1 125	913
Coût des marchandises vendues	-334	-214
Frais de recherche et développement	-3 948	-2 909
Frais de commercialisation et de marketing	-1 960	-949
Frais de structure et généraux	-1 659	-814
Résultat opérationnel	-6 776	-3 974
Coût de l'endettement financier	-5	-24
Autres produits / charges financiers	-25	234
Résultat avant impôt	-6 806	-3 764
Impôts sur les bénéfices	-	-
Résultat Net	-6 806	-3 764
Résultat par action (€/action)	-0,85	-0,47
Résultat dilué par action (€/action)	-0,85	-0,47

ETAT DU RESULTAT GLOBAL (K€)	30 juin 2019	30 juin 2018
Résultat Net	-6 806	-3 764
Réévaluation du passif au titre des régimes de retraite	-17	-10
Effet d'impôt		
Autres éléments du résultat global non recyclables en résultat	-17	-10
Résultat global	-6 823	-3 774

4.1. Produits des activités

Produits des activités ordinaires

- Ventes de produits

Le chiffre d'affaires de la société est composé de la vente sous licence de médicaments dont le développement a été réalisé par une société tierce (Levidcen® et Likozam®), ainsi que des ventes sous ATU nominative de ADV7103, produit développé par Advicenne, pour lequel le dossier de demande de mise sur le marché a été déposé. Les clients obtiennent la propriété des produits au moment où les biens sont livrés chez eux. Les factures sont émises et le chiffre d'affaires est comptabilisé lors de ce transfert de propriété.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé net des taxes pharmaceutiques et, le cas échéant, des reversements et remises aux organismes de recouvrement de la Sécurité Sociale.

- Revenus de partenariats

Les revenus des partenariats sont comptabilisés en fonction des termes contractuels. Pour les exercices 2019, 2018 et 2017 cela concerne uniquement le contrat Primex (cf note 6.2).

Autres produits d'activité

Les autres produits de l'activité comprennent les revenus relatifs aux subventions, aux crédits d'impôt recherche et crédits d'impôt compétitivité emploi

4.2. Les dépenses opérationnelles

Les dépenses opérationnelles sont comme prévu en hausse sensible par rapport au premier semestre 2018, en ligne avec l'avancement des projets de la Société.

Les frais de recherche et développement sont principalement liés aux études cliniques de phase III en cours en Europe et aux Etats Unis. Une étude pivot de phase II/III d'ADV7103 dans une deuxième indication, la cystinurie, est actuellement en cours en Europe. Les agences Française et Belge ont donné leur accord en 2018, et les patients ont été inclus dans l'étude. La Société a aussi initié une étude pivot de phase II/III aux Etats-Unis dans la dRTA, après avoir obtenu son statut comme Investigational New Drug (IND) par la Food and Drug Administration (FDA).

Les frais de commercialisation et marketing comportent les frais de commercialisation en France de Likozam et Levidcen ainsi que les dépenses préparatoires à la commercialisation d'ADV7103 en Europe dont le Market Access et le travail de terrain initié dans les 5 pays ciblés (France, Allemagne, Royaume Unis, Italie et Espagne) ainsi que des études de marchés aux Etats-Unis. La hausse des dépenses est liée à la préparation de l'accès au marché pour l'ADV7103.

La hausse des frais de structure et généraux est principalement liée aux dépenses de communication, de frais juridiques et d'audit, et au renforcement de l'équipe financière

4.3. Les résultats financiers

Le résultat financier correspond principalement à la réévaluation du compte courant en dollars. La société, ayant contracté des services pour son activité aux US payable en dollars, a souhaité couvrir ses engagements fermes et dépenses prévisionnelles en achetant des dollars US.

5. Principaux risques et incertitudes pour le 2ieme semestre 2019

Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société pourrait être confrontée dans les six mois restants de l'exercice sont présentés dans la partie gestion des risques du document de référence publié le 2 décembre 2018 disponible sur le site de la société www.advicenne.com.

6. Relations avec les parties liées

Au 30 juin 2019, aucun contrat avec une partie liée n'est en cours.

II. ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS INDIVIDUELS RESUMES

Advicenne (« La Société ») est domiciliée en France. Le siège social de la Société est sis 2 rue Briçonnet – 30000 NIMES.

Les informations communiquées en annexe font partie intégrante des états financiers individuels semestriels résumés de la Société au 30 juin 2019 arrêtée par le Conseil d'Administration le 23 septembre 2019

1. Description de l'activité de la Société

Advicenne est une société pharmaceutique de spécialité focalisée sur le développement et la commercialisation de traitements innovants pour des maladies orphelines.

Pour construire son portefeuille de produits, Advicenne est partie du constat que dans certaines pathologies rares les enfants ne peuvent pas bénéficier de traitements adaptés et optimaux. Advicenne entend apporter une réponse thérapeutique à des besoins médicaux non couverts, souvent graves, notamment concernant certaines maladies rénales et neurologiques.

Advicenne a pour stratégie de concevoir des produits innovants et mettre en œuvre les stratégies cliniques, pharmaceutiques et réglementaires pour satisfaire des marchés orphelins à forte demande, pour lesquels il n'existe pas de traitement ayant reçu une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM), en Europe ou aux Etats-Unis.

Un premier produit, développé par Advicenne, ADV6209 - Ozalin, a obtenu en 2018 une AMM dans plusieurs pays Européen. Le produit a fait l'objet d'un contrat de cession d'actif avec Primex Pharmaceuticals AG prévoyant 40 millions d'euros de revenus minimum sur une période de 7 ans, si l'ensemble de conditions sont atteintes.

Son produit phare, ADV7103, fait actuellement l'objet d'essais cliniques avancés dans deux maladies du rein.

En 2017, ADV7103 a obtenu la désignation de médicament orphelin par la Commission européenne dans le traitement de l'acidose tubulaire rénale distale (ATRD), une maladie rénale rare qui survient lorsque les reins sont incapables d'éliminer efficacement l'accumulation des acides circulants dans le sang. Actuellement en essais cliniques de phase III pour cette indication en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, ADV7103 fait l'objet d'une soumission centralisée de demande d'autorisation de mise sur le marché.

En parallèle de la préparation du lancement commercial européen d'ADV7103 dans l'ATRD, Advicenne mène des essais dans le traitement de la cystinurie, une maladie génétique caractérisée par une accumulation de cystine dans les reins et la vessie. Les essais cliniques européens de phase II/III d'ADV7103 dans cette deuxième indication ont récemment été étendus à la Belgique.

Chez Advicenne, nous nous engageons à innover aussi dans les domaines de la formulation et de la galénique. Sans goût et faciles à administrer, nos produits sont commercialisés sous la forme de granules ou de comprimés de petite taille qui permettent un dosage flexible et personnalisé – parce que des traitements innovants pour les maladies rares devraient être accessibles aux patients de tous âges.

En Europe, la Société a décidé de commercialiser ses produits via sa propre infrastructure qui est en cours de mise en place. Les réseaux de visiteurs médicaux nécessaires pour la commercialisation de tels produits sont limités en taille, dans la mesure où la population de prescripteurs sera limitée aux spécialistes pédiatriques néphrologues et neurologues.

Advicenne commercialise également deux autres produits autorisés en France pour lesquels elle a soit acquis une licence exclusive d'exploitation, soit signé un accord de distribution couvrant plusieurs territoires dont la France.

Basée à Nîmes, Grenoble et Paris, Advicenne est cotée sur Euronext Paris depuis 2017 et sur Euronext Bruxelles en 2019 en cotation croisée.

2. Faits marquants

2.1. Principaux Evènements de 2019

- Le 7 janvier 2019, Advicenne obtient de l'agence de santé belge (FAMHP – Federal Agency for Medicines and Health Products) l'autorisation d'initier un essai clinique pivot de phase II/III (étude CORAL) avec son candidat médicament phare, ADV7103, dans la cystinurie.
- Le 12 mars 2019 la société a déposé le dossier de demande de mise sur le marché de son produit phare ADV7103 dans l'acidose tubulaire renale distale (ATRd).
- Advicenne annonce le 12 juin 2019 le succès de la cotation de ses actions sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles
- Le 13 juin, Advicenne a confirmé la prévalence de l'ATRd et cystinurie à la conférence ISPOR

2.2. Evénements postérieurs à la clôture

- Le 18 juillet 2019, Advicenne a annoncé avoir obtenu un accord de financement de La Banque Européenne d'Investissement pour 20 millions d'euros en 3 tranches de 7,5, 5 et 7,5 millions d'euros chacune
- Le 17 juillet 2019 le conseil d'administration a procédé à l'attribution de 200.000 BSPCE avec condition de performance soit 2,4% du capital émis à date.

3. Etats Financiers

3.1. Tableau du bilan

ACTIF (K€)	Notes	30 juin 2019	31 décembre 2018
Immobilisations incorporelles		3	3
Immobilisations corporelles	6-1-1	1 532	242
Autres actifs financiers		119	9
Actifs non courants		1 655	254
Stocks et en-cours		473	308
Clients	6-1-2	502	3 336
Crédits d'impôt	6-1-3	1 179	843
Autres actifs courants	6-1-3	2 452	1 695
Actifs financiers	6-1-4	234	170
Trésorerie et équivalents trésorerie	6-1-4	21 835	26 232
Actifs courants		26 676	32 585
Total actif		28 331	32 839

PASSIF (K€)	Notes	30 juin 2019	31 décembre 2018
Capital social	6-1-5	1 618	1 612
Primes liées au capital		52 692	52 626
Réserves		-24 499	-19 830
Résultat net		-6 806	-5 015
Total Capitaux Propres		23 005	29 394
Emprunts et dettes financières	6-1-6	1 191	172
Provisions	6-1-7	185	148
Passifs non courants		1 376	321
Emprunts et dettes financières	6-1-6	385	248
Fournisseurs	6-1-7	2 034	1 569
Autres passifs courants	6-1-7	1 529	1 306
Passifs courants		3 949	3 123
Total passif		28 331	32 839

3.2. Tableau du compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT (K€)	Notes	30 juin 2019	30 juin 2018
Chiffre d'affaires	6-2-1	757	438
Revenu des partenariats	6-2-2		
Autres produits de l'activité	6-2-3	369	475
Produits des activités courantes		1 125	913
Coût des marchandises vendues		-334	-214
Frais de recherche et développement	6-2-4	-3 948	-2 909
Frais de commercialisation et de marketing	6-2-4	-1 960	-949
Frais de structure et généraux	6-2-4	-1 659	-814
Résultat opérationnel		-6 776	-3 974
Coût de l'endettement financier	6-2-5	-5	-24
Autres produits / charges financiers	6-2-5	-25	234
Résultat avant impôt		-6 806	-3 764
Impôts sur les bénéfices		-	-
Résultat Net		-6 806	-3 764
Résultat par action (€/action)	6-2-6	-0,85	-0,47
Résultat dilué par action (€/action)	6-2-6	-0,85	-0,47

ETAT DU RESULTAT GLOBAL (K€)	Notes	30 juin 2019	30 juin 2018
Résultat Net		-6 806	-3 764
Réévaluation du passif au titre des régimes de retraite		-17	-10
Effet d'impôt			
Autres éléments du résultat global non recyclables en résultat		-17	-10
Résultat global		-6 823	-3 774

3.3. Tableau de variation des capitaux propres

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (K€)	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Capitaux propres
Situation au 1er janvier 2018	8 002 696	1 601	51 894	-19 984	33 511
Résultat de la période				-3 764	-3 764
Autres éléments du résultat global, après impôts				-10	-10
Résultat global		-	-	-3 774	-3 774
Augmentation de capital	59 648	12	732		744
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle			-256		-256
Paiement fondé sur des actions				317	317
Situation au 30 juin 2018	8 062 344	1 612	52 370	-23 441	30 542
Situation au 1er janvier 2019	8 062 344	1 612	52 626	-24 845	29 394
Résultat de la période				-6 806	-6 806
Autres éléments du résultat global, après impôts				-17	-17
Résultat global	-	-	-	-6 822	-6 822
Augmentation de capital	25 310	5	66		71
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle				64	64
Paiements fondés sur des actions				299	299
Situation au 30 juin 2019	8 087 654	1 618	52 692	-31 305	23 005

- L'augmentation de capital de 71K€ en 2019 résulte de l'exercice de BSA et BSPCE
- L'augmentation de capital de 744K€ en 2018 correspond à l'option de surallocation
- Les mouvements sur des titres d'autocontrôle sont de 66K€ au premier semestre 2019 et de 256K€ au premier semestre 2018. Ils résultent de la mise en place du contrat de liquidité

3.4. Tableau de flux de trésorerie

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (K€)	30 juin 2019	30 juin 2018
Résultat net	-6 806	-3 764
Amortissements et provisions	313	108
Paiement fondé sur des actions	299	317
Autres produits et charges calculés	-139	-111
Coût de l'endettement financier net	5	2
Capacité d'autofinancement	-6 328	-3 448
Incidence de la variation des stocks	-165	-193
Incidence de la variation des créances clients et autres débiteurs	1 741	407
Incidence de la variation des dettes fournisseurs et autres créditeurs	688	-395
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-4 064	-3 629
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-109	-108
Actions auto détenues	-64	-138
Acquisition (cession) d'actifs financiers	-110	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	-282	-246
Augmentation de capital (net des frais d'augmentation de capital)	71	744
Emission d'emprunts & d'avances remboursables	-	-
Remboursements d'emprunts & d'avances remboursables	-123	-85
Intérêts reçus (versés)	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-52	659
Variation de la trésorerie	-4 397	-3 216
Trésorerie d'ouverture	26 232	36 183
Trésorerie de clôture	21 835	32 967

4. Principes et méthodes comptables significatives

4.1. Principe comptable

Les états financiers individuels semestriels résumés de la Société ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

S'agissant de comptes résumés ces états financiers n'incluent pas l'exhaustivité des informations requises pour une clôture annuelle, mais une sélection de notes explicatives. Ainsi, ils doivent être lus en relation avec les états financiers individuels annuels de la Société établis selon les normes IFRS au 31 décembre 2018.

À l'exception des mentions ci-après, les principes et méthodes comptables utilisés pour la préparation des états financiers individuels semestriels résumés sont identiques à ceux retenus pour les états financiers individuels de la Société établis selon les normes IFRS au 31 décembre 2018.

La société a également adopté les normes, amendements et interprétations suivants qui sont applicables au 1er janvier 2019. Leur date d'application coïncide avec celles de l'IASB :

- IFRS 16
- Amendement à IFRS 9,
- IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux,
- Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2015-2017 ;
- Amendements à IAS 28 – Intérêts à long terme dans les entreprises associées et co-entreprises,
- Amendements à IAS 19, Modification, réduction ou liquidation de régime.

A part IFRS 16 qui concerne les contrats de location, les normes, amendements et interprétations IFRS ci-dessus, d'application obligatoire au 30 juin 2019, n'ont pas eu d'impact significatif dans les comptes.

Les normes et interprétations d'application facultative au 30 juin 2019 n'ont pas été appliquées par anticipation. La société n'anticipe toutefois pas d'impacts significatifs liés à l'application de ces nouveaux textes.

4.2. Contrats de location

La Société a appliqué pour la première fois la norme IFRS 16 « contrats de location » qui introduit un nouveau modèle de comptabilisation des contrats de location et qui est d'application obligatoire au 1er janvier 2019. La norme IFRS 16 « Contrats de location », remplace la norme IAS 17 « Contrats de location » et ses interprétations afférentes, introduit un modèle unique de comptabilisation des contrats de location chez le preneur, qui nécessite de reconnaître les actifs et passifs pour tous les contrats de location, à l'exception de ceux d'une durée inférieure à 12 mois ou ceux dont l'actif sous-jacent est de faible valeur, pour lesquels des exemptions existent. Le bénéficiaire du contrat doit, dès lors que l'actif inclus dans le contrat de location est identifiable et qu'il contrôle l'utilisation de cet actif, comptabiliser à l'actif de son bilan un droit d'utilisation en contrepartie d'une dette financière au passif de son bilan. Par ailleurs, les loyers de ces contrats de location sont comptabilisés pour partie en amortissements dans le résultat opérationnel et pour partie en frais financiers dans le résultat financier. L'impact de cette nouvelle norme concerne majoritairement les contrats de location immobilière relatifs aux implantations de Nîmes, Grenoble et Paris ainsi que les contrats liés à la location des voitures.

Les contrats de location tels que définis par la norme IFRS 16 "Contrats de location", sont comptabilisés au bilan, ce qui se traduit par la constatation :

- D'un actif qui correspond au droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat ;
- D'un passif au titre de l'obligation de paiement.

Ne sont pas éligibles à un traitement comptable selon la norme IFRS 16, les contrats ou les actifs qui présentent les caractéristiques suivantes :

- Contrats qui n'excèdent pas douze mois, option de renouvellement économiquement incitatives comprises.
- Contrats avec option d'achat sont exclus de cette catégorie.
- Actif utilisable seul (ou avec des ressources facilement disponibles) ni dépendant, ni fortement lié, à d'autres actifs.
- Valeur à neuf de l'actif sous-jacent faible sur une base absolue (<5 K€ à neuf)

La norme IFRS 16 a été appliquée par la société au 1er janvier 2019 selon la méthode rétrospective simplifiée.

Les taux d'actualisation ont été déterminé en fonction de la durée résiduelle des contrats existants au 1er janvier 2019. Le montant estimé au 1er janvier 2019 de la dette et, de l'actif représentatif du droit d'utilisation des biens concernés a été estimé à 1,2 millions d'euros.

La durée des deux contrats de location les plus importants entrant dans le champ d'application de IFRS 16 en date du 30 juin 2019 s'élève à 9 ans.

Le taux d'emprunt marginal moyen au 30 juin 2019 est de 2,5 %.

Les impacts de l'application de cette norme sur le compte de résultat de la période ne sont pas significatifs.

4.3. Recours à des estimations et jugements

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, capitaux propres, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe. Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les principales estimations portent sur l'évaluation à la juste valeur des paiements en actions

La direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé de manière prospective.

4.4. Caractère saisonnier de l'activité

L'activité de la Société n'est pas considérée comme étant cyclique ou saisonnière.

5. Informations sectorielles

La Société a identifié un seul secteur opérationnel correspondant à l'activité pharmaceutique, à savoir le développement et la mise sur le marché des produits pharmaceutique

6. Notes relatives sur le bilan et le compte de résultat

6.1. Notes sur le bilan

6.1.1. Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES (K€)	Terrain et constructions	Instal. Techn., mat. & Out.	Autres immobilisations corporelles	Immo. En cours & avances	Total brut
Situation au 31 décembre 2017	-	446	142	-	588
Augmentations de l'exercice		65	47	27	32
Diminutions de l'exercice			-12		-78
Situation au 31 décembre 2018	-	511	177	27	716
Augmentations de l'exercice		55	44	32	131
Diminutions de l'exercice			-16	-27	-43
Ouverture droit d'utilisation (IFRS 16)	102		20		122
Augmentation droit d'utilisation (IFRS 16)	1 159				1 159
Situation au 30 juin 2019	1 261	566	225	32	2 085

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (K€)	Terrain et constructions	Instal. Techn., mat. & Out.	Autres immobilisations corporelles	Immo. En cours & avances	Total amortissements
Situation au 31 décembre 2017		-299	-75	-	-374
Dotations de l'exercice		-86	-26		-96
Diminution de l'exercice			12		74
Situation au 31 décembre 2018	-	-385	-90	-	-474
Dotations de l'exercice		-38	-16		-54
Diminution de l'exercice			16		16
Dotation droit d'utilisation (IFRS 16)	-36		-4		-40
Dépréciation					-
Ecart de conversion					-
Situation au 30 juin 2019	-36	-423	-93	-	-552

IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES (K€)	Terrain et constructions	Instal. Techn., mat. & Out.	Autres immobilisations corporelles	Immo. En cours & avances	Total net
Au 1er janvier 2018	-	147	67	-	214
Au 31 décembre 2018	-	127	88	27	242
Au 30 juin 2019	1 225	144	132	32	1 532

6.1.2. Clients

CLIENTS (K€)	Valeur brute	Echu	Non Echu	Dépréciation	Valeur Nette
Situation au 30 juin 2019	528	221	307	-26	502
Situation au 31 décembre 2018	3 344	126	3 218	-8	3 336

La diminution des créances client est lié au paiement de 3M€ par Primex pour l'obtention du paiement d'étape en septembre 2018.

6.1.3. Créances d'impôt et autres actifs courants

CREANCES D'IMPOT ET AUTRES ACTIFS COURANTS (K€)	30 juin 2019	31 décembre 2018
Crédit d'impôt recherche	1 179	821
Crédit d'impôt compétitivité emploi	-	21
Sous-Total	1 179	843
Créances fiscales (TVA,...)	293	222
Charges constatées d'avance	2 097	1 468
Débiteurs divers	62	5
Valeurs brutes	3 631	2 538
Dépréciations	-	-
Valeurs nettes	3 631	2 538

Le montant du CIR dans les comptes clos au 30 juin 2019 correspond pour 368 K€ à l'estimation du produit à recevoir lié aux dépenses du premier semestre 2019, et pour 811 K€ au CIR demandé au titre de l'exercice 2018 qui a été encaissé durant le mois de juillet.

Le montant du CIR dans les comptes clos au 31 décembre 2018, correspondait intégralement au CIR demandé au titre de l'exercice 2018

Les charges constatées d'avance concernent principalement l'avance payée pour l'initiation de l'étude clinique pivotale phase II/III d'ADV7103 dans l'ATRd aux Etats-Unis.

6.1.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

TRESORERIE (K€)	30 juin 2019	31 décembre 2018
Comptes bancaires courants	21 835	26 232
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 835	26 232

6.1.5. Capital social

Au 30 juin 2019, suite à l'exercice des BSPCE/BSA en juin 2019, le capital social de la Société est composé de 8 087 654 actions ordinaires entièrement libérées et d'une valeur nominale unitaire de 0,20 euro.

6.1.6. Passifs financiers

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES (K€)	31 Décembre 2017	Emissions	Remboursements	Reclassements / autres	30-juin-18
Emprunts bancaires	342			-84	258
Avances conditionnées	112			-112	-
Dettes financières non courantes	454	-	-	-196	258
Emprunts bancaires	172		-85	88	175
Avances conditionnées	75			1	76
Dettes financières courantes	248	-	-85	89	251
Total	701	-	-85	-107	508

Echéancement (K€)		30 juin 2018
Inférieur à un an		251
Compris entre un et cinq ans		258
Supérieur à cinq ans		-
Total		508

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES (K€)	31 décembre 2018	Emissions	Remboursements	Reclassements / autres	30 juin 2019
Emprunts bancaires	172			-64	108
Avances conditionnées	-				-
Dettes financières IFRS 16	-	1 083			1 083
Dettes financières non courantes	172	1 083	-	-64	1 191
Emprunts bancaires	170		-87	64	147
Avances conditionnées	76				76
Dettes financières IFRS 16	-	197	-36		161
Dettes financières courantes	248	197	-123	64	385
Total	420	1 280	-123	-	1 576

Echéancement (K€)		30 juin 2019
Inférieur à un an		385
Compris entre un et cinq ans		940
Supérieur à cinq ans		251
Total		1 576

Aucun nouvel emprunt bancaire n'a été souscrit au cours du premier semestre 2019.

6.1.7. Fournisseurs, produits constatés d'avance et autres passifs

FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS (K€)	30 juin 2019	31 décembre 2018
Dettes sociales	842	839
Dettes fiscales	102	65
Autres créditeurs	585	403
Sous-Total	1 529	1 307
Dettes fournisseurs	2 034	1 569
Produits constatés d'avance		
TOTAL	3 563	2 876

Echéancement (K€)	30 juin 2019	31 décembre 2018
Inférieur à un an	3 563	2 876
Supérieur à un an		
TOTAL	3 563	2 876

6.1.8. Instruments financiers

En K€	Catégories	30 juin 2019		31 décembre 2018	
		Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
Actifs					
Autres actifs financiers non courants	A	119	119	9	9
Clients et autres débiteurs	A	502	502	3 336	3 336
Trésorerie et équivalent de trésorerie	B	-	-	-	-
Total		621	621	3 346	3 346
Passif					
Passifs financiers (part à plus et à moins d'un an)	C	1 576	1 576	420	420
Fournisseurs et autres débiteurs	C	2 034	2 034	1 569	1 569
Total		3 611	3 611	1 989	1 989

A - Actif au coût amorti

B - Actifs en juste valeur par le résultat

C - Passifs évalués au coût amorti

L'intégralité des instruments financiers sont présentés en juste valeur calculée à partir de cours/prix cotés sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques (équivalents de trésorerie).

6.2. Notes sur le compte de résultat

6.2.1. Chiffre d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRES (K€)	30 juin 2019		30 juin 2018	
Ventes de marchandises Union Européenne	757	100%	438	100%
Ventes de marchandises reste du monde	-	0%	-	0%
Chiffre d'affaires	757	100%	438	100%

Les ventes de marchandises, en progression de 72%, concernent :

- D'une part les deux produits commercialisés dans le cadre de licences d'exploitation dans le domaine de l'épilepsie : Liko zam et Levidcen. Le Liko zam est commercialisé en statut post autorisation temporaire d'utilisation (post-ATU).
- D'autre part les ventes du produit ADV7103, disponible depuis fin 2018 dans le cadre d'une ATU (Autorisation Temporaire d'Utilisation) nominative.

6.2.2. Revenus des partenariats

Revenus des partenariats (K€)	30 juin 2019		30 juin 2018	
Primex	-	NA	-	NA
Revenus des partenariats	-	NA	-	NA

Les revenus des partenariats concernent le contrat PRIMEX.

Au 30 juin 2019 et 30 juin 2018 aucun revenu n'a été enregistré et le partenariat se poursuit conformément au contrat.

Il

L'application d'IFRS 15 n'a pas eu d'impact sur la reconnaissance des produits liés au contrat Primex.

6.2.3. Autres produits de l'activité

Les autres produits de l'activité se composent des éléments suivants :

AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE (K€)	30 juin 2019		30 juin 2018	
Crédit Impôt Recherche	358	97%	355	75%
Crédit Impôt Compétitivité Emploi	-	0%	9	2%
Subventions	-	0%	111	23%
Autres produits	11	3%	-	0%
Autres produits de l'activité	369	100%	475	100%

6.2.4. Détails des charges par nature

30 juin 2019 - En k€	Frais de recherche et développement	Frais de commercialisation et de marketing	Frais de structure et généraux	TOTAL
Charges de personnel	1 095	576	478	2 149
Dotations nettes aux amortissements	39	0	55	93
Autre couts externes	2 815	1 384	1 126	5 325
Total	3 948	1 960	1 659	7 567

30 juin 2018 - En k€	Frais de recherche et développement	Frais de commercialisation et de marketing	Frais de structure et généraux	TOTAL
Charges de personnel	1 027	484	212	1 723
Dotations nettes aux amortissements	42	-	12	54
Autre couts externes	1 840	465	590	2 895
Achats consommés	2 909	949	814	4 673

Les charges liées à IFRS 2 sont ventilées dans la rubrique « charges de personnel » pour les montants suivants : 299K€ au 30 juin 2019 et 317 K€ au titre du premier semestre 2018.

Il a été procédé à l'attribution de 15.000 BSPCE le 13 juin 2019 à Madame Charlotte Sibley, administrateur indépendante.

6.2.5. Résultat financier

RESULTAT FINANCIER (K€)	30 juin 2019	30 juin 2018
Gain de change	7	233
Revenus des VMP	24	
Autres produits financiers		4
Produits financiers	31	237
Intérêts des emprunts et avances conditionnées	-9	-6
Perte de change	-49	-19
Autres charges financières	-3	-2
Charges financières	-61	-27
Résultat financier	-30	210

Les pertes de change correspondent à la réévaluation du compte courant en dollars. La société, ayant contracté des services pour son activité aux US payable en dollars, a souhaité de couvrir ses engagements fermes en dollars. Les gains et/ou pertes constaté au moment de paiement des factures sont enregistrés dans le résultat opérationnel.

6.2.6. Résultat par action

RESULTAT PAR ACTION (€)	30 juin 2019	30 juin 2018
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (en K€)	-6 806	-3 764
Nombre d'actions ordinaires	8 043 546	8 044 051
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	8 036 088	8 042 725
Résultat en euros par action	-0,85	-0,47
Résultat dilué en euros par action	-0,85	-0,47

Le résultat net étant en perte, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

6.2.7. Rémunération des principaux dirigeants

Conformément à IAS 24, les principaux dirigeants de la Société correspondent au directeur général et aux directeur généraux délégués.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS (€)	Total au 30 juin 2019	Rémunération à court terme (1)	Rémunération à base d'actions (2)	Total au 30 juin 2018	Rémunération à court terme (1)	Rémunération à base d'actions (2)
Rémunération du président directeur général et des directeur généraux délégués	759 073	503 807	255 265	616 085	383 490	232 595

(1) Inclut les salaires bruts, rémunérations, primes, intéressement, jetons de présence et avantages en nature.

(2) Ce montant correspond à la charge annuelle liée aux attributions de BSPCE ainsi qu'aux attributions d'options de souscription d'actions.

III. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriels d'activité figurant en page 3 présente un tableau fidèle des événements important survenus pendant les 6 premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Fait à Nîmes, le 25 septembre 2019

Luc-André Granier
Président Directeur Général

IV. LE RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



KPMG Audit
51 rue de Saint-Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
France

IMPLID
170 boulevard Stalingrad
69006 Lyon

Advicenne S.A.

***Rapport des commissaires aux comptes sur
l'information financière semestrielle 2019***

Période du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019
Advicenne S.A.
2, rue Briconnet - 30000 Nîmes
Ce rapport contient 18 pages
Référence : L193-203



KPMG Audit
51 rue de Saint-Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
France

IMPLID

170 boulevard Stalingrad
69006 Lyon

Advicenne S.A.

Siège social : 2, rue Briconnet - 30000 Nîmes
Capital social : €.1.617.539,80

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2019

Période du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels individuels résumés de la société Advicenne S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels individuels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels individuels résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4.3 de l'annexe des comptes semestriels individuels résumés qui expose l'impact de la première application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » à compter du 1er janvier 2019.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels individuels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels individuels résumés.

Lyon, le 25 septembre 2019

Lyon, le 25 septembre 2019

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

IMPLID

Stéphane Devin
Associé

Alain Descoins
Associé